

Médiathèque santé Sion

Guide pour la rédaction des références bibliographiques adapté des normes de l'American Psychological Association (APA) 6^e édition

Septembre 2011 / mise à jour août 2014
Mireille Salvi

Table des matières

1. <i>Introduction</i>	4
2. <i>Plagiat</i>	4
3. <i>Objectifs</i>	4
4. <i>Présentation de la liste des références bibliographiques</i>	4
5. <i>Référencer un document papier</i>	5
6. <i>Référencer un document électronique</i>	6
7. <i>Référencer un livre</i>	7
❖ 1 auteur	7
❖ De 2 à 7 auteurs	7
❖ Plus de 7 auteurs	7
❖ Sans auteur	7
❖ Editeurs, directeurs, etc.	8
❖ Ouvrage en plusieurs volumes	8
❖ Mention d'édition	8
❖ Lieu et maison d'édition	8
❖ Date de publication	9
❖ Traduction	9
❖ Rapport de recherche	9
❖ Livre électronique	9
8. <i>Référencer un chapitre d'un ouvrage collectif</i>	10
9. <i>Référencer un mémoire ou une thèse</i>	10
❖ Version papier	10
❖ Version électronique	11
10. <i>Référencer un cours</i>	11
11. <i>Référencer un article de dictionnaire ou d'encyclopédie</i>	11
❖ Version papier sans auteur	11
❖ Version papier avec auteur	12
❖ Version en ligne	12
12. <i>Référencer un article de revue</i>	12
❖ Version papier avec un numéro de fascicule	12
❖ Version papier avec un numéro de volume et de fascicule	12
❖ Article sous presse, mais pas encore publié	13
❖ N° spécial d'une revue	13
❖ Dossier d'une revue	13

❖ Article en ligne _____	13
❖ Article pré publié en ligne _____	13
❖ Article de quotidien _____	14
13. Référencer une vidéo / un DVD _____	14
❖ Vidéo en ligne _____	14
❖ Pour les podcast _____	15
14. Référencer un site ou partie de site Internet _____	15
❖ Page d'un site Internet _____	15
❖ Wikipedia _____	15
15. Référencer une image ou une illustration _____	15
16. Référencer un texte de loi _____	16
17. Autres ressources _____	16
18. Références bibliographiques _____	17

1. Introduction

Ce guide se base sur la 6^e édition des normes APA, mais ne reprend pas systématiquement chaque règle. Il adapte également certains modèles au français. Il a pour objectif de donner des règles permettant de référencer correctement les sources utilisées notamment pour la rédaction du travail de bachelor.

2. Plagiat

Le code de déontologie de la HES-SO Valais (2011, p. 1) définit le plagiat comme consistant à «s'attribuer les idées et le travail d'autrui ».

Blanche Kiszio (2014, p. 134) détaille cette pratique : « copier-coller des expressions, des phrases, des paragraphes ou des images tirés d'Internet ou de publications imprimées ou de paraphraser des idées provenant de travaux d'autres auteurs en les faisant passer pour siennes ».

Pour éviter de tomber dans la facilité du copier/coller et d'encourir les sanctions prévues par l'école, la bonne pratique oblige à attribuer à l'auteur ce qui lui appartient et donc à citer et référencer correctement.

3. Objectifs

La **liste des références bibliographiques** contient les informations nécessaires à l'identification de chaque source utilisée et citée dans le document. **Cette liste est obligatoire.** Elle est insérée à la fin du travail.

Si des documents sont utilisés mais inaccessibles pour les lecteurs, ils ne sont pas mentionnés dans la liste de références bibliographiques. Par contre, ils doivent être cités comme tel dans le document (en tant que communication personnelle).

La **bibliographie** donne les références des sources utilisées mais pas citées dans le document. Ce sont donc des références complémentaires et elle n'est pas obligatoire.

4. Présentation de la liste des références bibliographiques

- ❖ Par ordre alphabétique de l'auteur ou du titre, sans tenir compte des types de documents (livres, articles, pages Internet, etc.).

Alber, A. (2014).
Alber, A., & Walker, B. (2000).
Caron, J. (2014).

Caroni, A. (2014).
Caron-Bouchard, B. (2014).
MacArthur, A. (2000).
McAllister, B. (2001).

- ❖ Sous-classement chronologique (ordre croissant) lors du référencement de plusieurs œuvres du même auteur, puis sous-classement du titre (sans tenir compte des articles « un, la, les... ») si plusieurs titres du même auteur sont édités la même année.

Moulin, W. (2010)
Moulin, W. (2014). Le processus de notation.
Moulin, W. (2014). La psychologie des étudiants.

- ❖ Les œuvres de l'auteur seul précèdent les œuvres écrites en collaboration avec d'autres auteurs. Les œuvres avec plusieurs auteurs sont classés par ordre alphabétique du 1^{er} auteur, puis du 2^e et du 3^e.

Alber, A. (2014).
Alber, A., & Fellay, J. (1998).
Alber, A., & Walker, B. (2000).

- ❖ Classer les collectivités auteurs au premier mot significatif de leur nom (le nom est développé : American psychological association et non APA).
- ❖ A défaut d'auteur, classer selon l'ordre alphabétique du titre sans tenir compte des articles définis ou indéfinis initiaux.
- ❖ Si des auteurs ont le même nom de famille et la même initiale de prénom, on donne le prénom complet entre crochets carrés (en citation on ne met pas les crochets carrés). Le but étant d'éviter toute confusion pour le lecteur.

Janet, P. [Paul]. (2010)
Janet, P. [Pierre]. (2009)

Paul Janet (2010) affirme que... alors que Pierre Janet (2009) pense plutôt ...

- ❖ Dès la 2^{ème} ligne de la référence, il faut mettre le texte en retrait par rapport à la marge de gauche.

- ❖ **La ponctuation est importante et doit être respectée.**

5. Référencer un document papier

Il y a un point à la fin de la référence.

Les informations sont reprises à partir de la page de titre et son verso (et non la couverture du livre).

Éléments à noter :

- ✓ Nom de famille de l'auteur, virgule, initiale(s) du prénom, point après l'initiale.
On indique **tous les noms** des auteurs jusqu'à 7 selon leur ordre sur le document : les noms sont séparés par une virgule, le dernier nom est précédé de « & ».

Loiselle, C. G., Profetto-McGrath, J., Polit, D. F., & Beck, C. T. (2007).

Plus de 7 auteurs, on abrège en donnant les 6 premiers noms selon l'ordre d'apparition sur la page de titre puis « virgule » 3 points de suspension + le dernier auteur (sans le « & » !).

D'Abbadie, G., Bacqué, M.-F., Blandin, J.-M., Bouchaud, B.,
Beauthéac-Bouchart, N., Berchoud, J., ... Warren, L. (2003).

Les mentions « Junior » ou « Senior » font partie du prénom

Graham, F., Jr. (1970).

- ✓ **Date de publication** (toujours entre parenthèses). S'il n'y a pas de date, noter entre parenthèses s.d.

Dupont, A., & Dupond, A. (S.d.).

- ✓ **Titre** : on indique le titre complet avec son sous-titre, séparé par un deux-points.
Le titre du document, de la revue ou du document hôte (document qui contient le chapitre cité, l'article d'encyclopédie...) est noté en italique. Par contre, le titre de l'article ou du chapitre de livre n'est pas mis en italique.

Balas-Chanel, A. (2013). *La pratique réflexive : un outil de développement des compétences infirmières*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson.

6. Référencer un document électronique

- ✓ La **date de consultation** est donnée pour les URL pouvant être modifiées fréquemment (les wikis par ex.).
- ✓ On indique le **doi en priorité ou l'URL** à défaut en fin de référence : cela remplace le lieu de publication et le nom de l'éditeur commercial.

- ✓ Il n'y a pas de point à la fin de la référence.

Le doi (Digital Object Identifier) est aux ressources électroniques ce que l'ISBN est pour l'édition papier d'un livre : il permet d'identifier de façon permanente la ressource, contrairement à l'URL qui peut se modifier fréquemment.

Pour retrouver le document lié au doi, il existe le doi desk de l'ETH de Zürich :

http://www.doi.ethz.ch/index_f.html

Ou le site de la fondation internationale doi

<http://www.doi.org/>

7. Référencer un livre

❖ 1 auteur

On ne mentionne ni l'ISBN, ni les pages, ni la collection.

Dugravier-Guérin, N. (2009). *La relation de soin : approches éthiques et philosophiques*. Paris : S. Arslan.

❖ De 2 à 7 auteurs

Ils sont indiqués dans le même ordre que celui de la page de titre.

Le dernier nom est précédé de « & » (esperluette)

Gachot, B., & Ledrappier, P. (2009). *Tout savoir sur les infections nosocomiales : que risquez-vous à l'hôpital ?*. Lausanne : Favre.

Loiselle, C. G., Profetto-McGrath, J., Polit, D. F., & Beck, C. T. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives*. Saint-Laurent : ERPI.

❖ Plus de 7 auteurs

Inscrire les 6 premiers auteurs, suivis de virgule et de trois points de suspension, puis du dernier auteur, sans le « & ».

D'Abbadie, G., Bacqué, M.-F., Blandin, J.-M., Bouchaud, B., Beauthéac-Bouchart, N., Berchoud, J., ... Warren, L. (2003). *Ultime solidarité : l'accompagnement à la mort : paroles de témoins*. Strasbourg : Ed. du Signe.

❖ Sans auteur

S'il n'y a pas d'auteur, la référence débute directement au titre en italique.

Le tri alphabétique se fera dans l'exemple suivant sous « s » et non « L ».

Les soins palliatifs. (2002). Namur : Ed. Fidélité.

❖ **Collectivité auteur**

Le nom de la collectivité est traité en auteur et indiquée dans sa forme développée.

Association suisse des infirmières. (2003). *L'éthique dans la pratique des soins*. Berne : ASI.

❖ **Editeurs, directeurs, etc.**

La fonction doit être indiquée en abrégé entre parenthèses après le nom de l'auteur : (Ed.) (Eds.) (Dir.).

Il y a un point avant (pour l'initiale du prénom de l'auteur) et après la parenthèse.

Ferreira, E. (Dir.). (2007). *Grossesse et allaitement : guide thérapeutique*. Montréal : Ed. du CHU Sainte-Justine.

Fitzpatrick, J. J., & Whall, A. L. (Eds.). (2005). *Conceptual models of nursing : analysis and application* (4th ed.). Upper Saddle River : Pearson Prentice Hall.

❖ **Ouvrage en plusieurs volumes**

Si on ne souhaite référencer que l'un des volumes, il faut indiquer la numérotation du volume et le titre du volume à la suite du titre général de tous les volumes.

Ghiglione, R., & Richard, J.-F. (Dir.). (1998). *Cours de psychologie : vol. 2 : bases, méthodes, épistémologie* (3^e éd.). Paris : Dunod.

Pour citer tous les volumes en 1 seule référence :

Ghiglione, R., & Richard, J.-F. (Dir.). (1992-1995). *Cours de psychologie (Vol. 1-6)*. Paris : Dunod.

❖ **Mention d'édition**

On n'indique pas les mentions des 1^{ères} éditions.

L'édition est indiquée entre parenthèses après le titre mais n'est pas en italique.

Il n'y a pas de point avant cette mention.

Portelance, C. (2007). *Relation d'aide et amour de soi* (4^e éd. revue et augm.). Montréal : Les Ed. du CRAM.

❖ **Lieu et maison d'édition**

N'indiquer que le premier lieu de publication et que le premier éditeur commercial.

Paris : Dunod.

Si aucun lieu n'est indiqué dans le document, mettre entre parenthèses (S.I.)
« S » majuscule et « l » minuscule.

(S.I.) : HES-SO Valais.

Si aucun éditeur commercial n'est indiqué, mettre entre parenthèses (s.n.) « s » et « n » en minuscules.

Sion : (s.n.).

❖ **Date de publication**

On indique la date la plus récente : elle est inscrite soit au dos de la page de titre, souvent avec le copyright, soit dans les dernières pages comme date d'impression.

S'il n'y a pas de date, noter entre parenthèses S.d.

Dupont, A., & Dupond, A. (S.d.).

❖ **Traduction**

On ne mentionne ni le titre original, ni le nom du traducteur.

Doenges, M. E., Moorhouse, M. F., & Geissler-Murr, A. C. (2012). *Diagnostics infirmiers : interventions et justifications* (3e éd.). Bruxelles : De Boeck.

❖ **Rapport de recherche**

On cite un rapport de recherche comme un livre, mais si le rapport a un no, on l'inscrit entre parenthèses après le titre.

Dumoulin, J.-F., & Guillod, O. (2003). *L'organisation administrative des transplantations d'organes en Suisse* (rapport IDS no 5). Neuchâtel : Institut de droit de la santé.

❖ **Livre électronique**

Il n'y a pas de point à la fin de la référence.

Avec doi (indiqué tout en minuscules).

Organisation de développement et de coopération économiques. (2011). *Assurer le bien-être des familles*. doi:10.1787/9789264098794-fr

Avec URL (uniquement s'il n'y a pas de doi) : l'adresse URL est introduite par le terme « Accès ». Il n'y a pas de point à la fin de la référence.

Imhof, L., Rüesch, P., Schaffert, R., Mahrer-Imhof, R., Fringer, A., & Specker, C. (2010). *Soins infirmiers en Suisse : perspective 2020 : une analyse approfondie, version résumée*. Accès http://www.sbk-asi.ch/soinsinfirmiers2020/201012_Lit_Perspectives_2020-F.pdf

8. Référencer un chapitre d'un ouvrage collectif

On donne d'abord les indications sur le chapitre (auteur, titre), puis les indications sur le document hôte.

Les indications sur le document hôte sont introduites par « In ».

Le titre du chapitre n'est pas en italique.

Le titre du document hôte est en italique.

Attention : inversion du nom et initiale du prénom (éditeur, directeur, etc.) pour le document hôte.

C'est une virgule que l'on met après la mention de fonction de l'auteur du document hôte.

Les pages sont mentionnées entre parenthèses après le titre en italique.

Charazac, P. (2009). Aspects psychodynamiques du vieillissement et de la vieillesse. In J.-P. Clément (Dir.), *Psychiatrie de la personne âgée* (p. 83-88). Paris : Flammarion médecine-sciences.

Chapitre d'un livre en plusieurs volumes

Longpré, S. (2006). Affections chroniques des voies respiratoires. In L.S : Brunner, D.S. Suddarth, S. Smeltzer, & B. Bare, *Soins infirmiers en médecine et en chirurgie : vol. 2: Fonctions respiratoires, cardiovasculaires et hématologiques* (5^e éd.) (p. 40-66). Bruxelles : De Boeck.

9. Référencer un mémoire ou une thèse

Pour référencer une thèse de doctorat, de master ou un travail de bachelor qui n'est pas publié commercialement, il faut ajouter entre parenthèses après le titre une mention indiquant le type de document non publié.

(Travail de bachelor non publié)

Le lieu d'édition n'est pas indiqué comme pour les livres, mais placé après le nom de l'institution, sauf si le nom de l'institution contient déjà le lieu où elle se trouve.

HES-SO Valais, Sion.
Haute école cantonale vaudoise de la santé, Lausanne.
Université de Lausanne.

❖ Version papier

Theler, S. (2010). *Le lavage des mains : un geste protecteur de la santé... cependant trop souvent sous-estimé !* (Travail de bachelor non publié). HES-SO Valais, Sion.

❖ Version électronique

Theytaz, E. (2010). *Entre l'avis et la mort : ou la perception de la mort des infirmier(ères) en soins palliatifs*. (Travail de bachelor non publié, HES-SO Valais). Accès http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,22,20101222102234-ED/TB_Etienne_Theytaz_juillet10.pdf

Une thèse de doctorat éditée commercialement se référence comme un livre (papier ou numérique).

10. Référencer un cours

Selon les normes APA 6, les documents non diffusés ne sont pas signalés dans la liste de références bibliographiques. Ils sont cités dans le texte en tant que communication personnelle (voir guide sur les citations).

Toutefois pour les travaux de modules, le modèle suivant peut être utilisé pour les documents distribués sous forme papier :

Schoepf, C. (2010). *Introduction générale EBN evidence based nursing* [Polycopié]. Sion : HES-SO Valais.

Pour les présentations PowerPoint :

Schoepf, C. (2010). *Introduction générale EBN evidence based nursing* [Présentation Powerpoint]. Sion : HES-SO Valais.

Support de cours en ligne

Schoepf, C. (2010). *Introduction générale EBN evidence based nursing* [Présentation Powerpoint]. Accès <http://cyberlearn.hes-so.ch/...>

11. Référencer un article de dictionnaire ou d'encyclopédie

❖ Version papier sans auteur

Ependynome. (2005). In M.-P. Levallois (Dir.), *Larousse médical* (p. 357). Paris : Larousse.

❖ Version papier avec auteur

Delaporte, F., & Pinell, P. (2004). Myopathies. In D. Lecourt (Dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale* (p. 770-772). Paris : PUF.

❖ Version en ligne

Reprendre le format de la version papier et remplacer le lieu et le nom de l'éditeur par le doi ou l'adresse URL introduite par « Accès ». Si aucune date n'est mentionnée, indiquée la date de consultation comme dans l'exemple ci-dessous.

Rachet-Darfeuille, V. (S.d.). Euthanasie. In *Encyclopaedia Universalis*.
Accès 7 août 2014 <http://cyberlearn.hes-so.ch/enrol/index.php?id=6066>

12. Référencer un article de revue

On donne d'abord les indications sur l'article (auteur, titre), puis les indications sur la revue.

Le titre de la revue est en italique et indiqué sous forme développée (et non en abrégé).

On ne mentionne pas le sous-titre de la revue.

S'il n'existe qu'un n° de fascicule (« issue » en anglais) sans mention de volume : ce n° est en italique.

S'il existe un n° de volume et un n° de fascicule : on les inscrit dans cet ordre et c'est le n° du volume qui est en italique, le n° de fascicule est donné entre parenthèses.

En résumé, le premier no donné à la suite du titre de la revue est également en italique.

❖ Version papier avec un numéro de fascicule

Pott, M., Bittel, D., & Solioz, E. (2003). Soins palliatifs en réseau et patients âgés : quelle autonomie pour eux ? *Recherche en soins infirmiers*, 75, 53-59.

❖ Version papier avec un numéro de volume et de fascicule

Mokhretar-Keloucha, F. (2003). Promouvoir l'humanisation des soins : vers une prise en charge qualitative et centrée sur le patient. *Droit, déontologie et soin*, 3(4), 494-518.

❖ **Article sous presse, mais pas encore publié**

Si l'article n'est pas encore publié, mais sous presse, il faut le mentionner entre parenthèses après le nom de l'auteur à la place de la date de publication.

Auteur, P. (Sous presse). Titre de l'article. *Titre de la revue*.

❖ **N° spécial d'une revue**

La référence débute par le titre propre de ce numéro de revue.
Le titre de la revue est en italique.

Santé mentale en ville. (2002). *Cahiers psychiatriques*, 29.

❖ **Dossier d'une revue**

Bonnery, A.-M. (Coord.). (2011). Prévention de la malnutrition [Dossier]. *Soins gériatriques*, 89, 23-42.

❖ **Article en ligne**

Reprendre le modèle de référence d'un article papier et rajouter le doi ou l'URL à la fin. Il n'y a pas de point à la fin de la référence.

Avec doi

Quintin, J. (2014). Accompagner le patient dans ses choix de vie : le jeu de la conversation. *Ethique & santé*, 11(2), 69-76. doi : 10.1016/j.etiqe.2014.01.001

Flodgren, G., Rojas-Reyes, M.X., Cole, N., & Foxcroft, D.R. (2012). Effectiveness of organisational infrastructures to promote evidence-based nursing practice. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2, CD002212. doi: 10.1002/14651858.CD002212.pub2

Avec URL

Simon, E. (2009). Processus de conceptualisation d'«empathie ». *Recherche en soins infirmiers*, 98, 28-31. Accès <http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Rsi/98/28-31.pdf>

❖ **Article pré publié en ligne**

Brisco, R. (2008). Egocentric spatial representation in action and perception. *Philosophy and phenomenological research*. Prépublication. Accès <http://cogprints.org/5780/1/ECSRAP.F07.pdf>

❖ Article de quotidien

La date est plus complète : on y indique l'année, puis le jour, entre parenthèses.

Pour ce type de périodique, on introduit la ou les page-s concernée-s par « p. ».

Version papier

Theytaz, J.-M. (2011, 28 juin). La HES S2 en point de mire. *Le Nouvelliste*, 147, p. 14.

Version numérique (ne pas indiquer les pages)

Theytaz, J.-M. (2011, 28 juin). La HES S2 en point de mire. *Le Nouvelliste*, 147. Accès http://newspaper.archives.rero.ch/Olive/ODE/NVE_FR/

13. Référencer une vidéo / un DVD

Les journalistes et les réalisateurs sont considérés comme les auteurs. On indique entre crochets carrés après le titre le type de document.

Utiliser [Enregistrement vidéo] pour les émissions que nous avons enregistrées sur support DVD

[DVD] pour les DVD achetés

[CD-ROM]

Etc.

Bresson-Blondeau, E., & Menoud, J.-B. (2011). *Dignitas, la mort sur ordonnance* [Enregistrement vidéo]. Genève : RTS.

Darveau, D. (2013). *Pédiatrie : l'outil idéal pour la préparation aux stages en soins infirmiers*. [DVD]. Saint-Laurent : ERPI.

❖ Vidéo en ligne

Bresson-Blondeau, E., & Menoud, J.-B. (2011). *Dignitas, la mort sur ordonnance* [Vidéo en ligne]. Accès <http://www.tsr.ch/emissions/temps-present/sante/2867405-dignitas-la-mort-sur-ordonnance.html>

❖ Pour les podcast

Il faut compléter la date avec le jour et le mois.

Indiquer entre crochets carrés après le titre [Podcast audio] ou [Podcast vidéo].

Van Nuys, D. (2007, 19 décembre). *Shrink rap radio* [podcast audio]. Accès <http://www.shrinkrapradio.com/>

14. Référencer un site ou partie de site Internet

Lorsqu'on fait référence à un site Internet dans sa globalité, on ne le cite pas dans la liste des références bibliographiques, il suffit d'indiquer l'adresse URL entre parenthèses dans le texte.

Sur le site Internet de la HES-SO Valais (www.hevs.ch), les différentes filières de formation sont présentées....

Pour des pages spécifiques d'un site Internet, on n'indique pas la date de consultation, mais la date de la page (mise à jour ou création) si elle est signalée, sauf pour les wikis dont le contenu est susceptible d'être modifié très régulièrement :

❖ Page d'un site Internet

Association suisse des infirmiers et infirmières. (S.d.). *Conseils aux diabétiques*. Accès <http://www.sbk.ch/fr/prestations/infirmieres-independantes/conseils-aux-diabetiques.html>

❖ Wikipedia

Haute école spécialisée de Suisse occidentale. (S.d.). In *Wikipedia*. Accès 20 juillet 2011 http://fr.wikipedia.org/wiki/Haute_%C3%A9cole_sp%C3%A9cialis%C3%A9e_de_Suisse_occidentale

15. Référencer une image ou une illustration

Image provenant d'un site Internet :

Auteur, A. (année). *Titre de l'image* [type, médium, format, etc.]. Accès URL

Turner, J. O. (1947). *Portrait of Einstein* [Photographie]. Accès <http://en.wikipedia.org/wiki/>

Illustration provenant d'un livre (même logique que pour les chapitres de livre) en indiquant entre crochets carrés la forme de la référence :

[Illustration]
[Photographie]
[Tableau]
Etc.

Holmes, N. (2009). How Netflix works [Illustration]. In C. Malamed, *Visual language for designers* (p. 178). Beverly, MA: Rockport Publishers.

16. Référencer un texte de loi

Les informations ci-après sont reprises du guide de l'HESAV (2013, p. 29) concernant les normes APA 6.

Il faut indiquer le titre exact du texte juridique et la date d'adoption, l'abréviation officielle et la référence du recueil où est publié le texte ainsi que son numéro (RS/VS pour recueil systématique des lois de la République et du canton du Valais) Pour les lois cantonales, il faut compléter le titre par l'adjectif du canton :

Loi **cantonale valaisanne** d'adhésion à la Convention intercantonale sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) du 16 novembre 2011 (= RS/VS 414.7).

Loi **cantonale valaisanne** sur la santé du 14 février 2008 (= RS/VS 800.1).

Pour citer un article de loi :

Art. 6 de l'ordonnance **cantonale valaisanne** sur la promotion de la santé et la prévention des maladies et des accidents du 4 mars 2009 (= RS/VS 801.100).

17. Autres ressources

Vous pouvez vous reporter au blog de l'American psychological Association (<http://blog.apastyle.org/apastyle/>).

Vous y trouverez notamment des exemples de citation pour Twitter et Facebook (<http://blog.apastyle.org/apastyle/2009/10/how-to-cite-twitter-and-facebook-part-i.html>).

Les communications personnelles, les e-mails notamment, ne sont pas signalés

dans les références bibliographiques mais citées dans le texte (voir le guide sur les citations).

18. Références bibliographiques

American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6th ed.). Washington : APA.

Bibliothèque HESAV. (2013). *Guide pour la présentation des citations, des listes de références bibliographiques et des listes bibliographiques, adaptation francophone des normes APA 6^{ème} édition*. Accès <http://biblio.hesav.ch/bibliotheque/rechercher/citations-et-r%C3%A9f%C3%A9rences>

HES-SO Valais. (2011). *Code de déontologie*. Accès <http://intranet.hevs.ch/src/SQ/download.asp?IDAffichage=2421&Rempl=>

Kiszio, B. (2014). Le plagiat ou l'intégrité scientifique. In A.-C. Allin-Pfister (Dir.), *Le guide de l'étudiant* (pp. 134-139). [S.l.] : Lamarre.